



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2016

Original : français

Commission du développement durable

Quarante-cinquième session

1^{er}-10 février 2017

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par SOS Éducation, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Nous voudrions adresser nos remerciements à tous les participants à cette conférence et à tous ceux qui œuvrent pour un développement social dans leur pays respectif.

Le développement social est une question cruciale du développement dans un pays surtout quand il prend en compte les démunis.

Aujourd'hui nombreux sont les pays en Afrique subsaharienne qui souffrent d'un manque d'infrastructures de première nécessité pour les populations. Les populations n'ont pas d'eau courante, d'électricité, de dispensaires et d'écoles pour scolariser leurs enfants. Si cela s'améliore un peu dans les villes, il est très préoccupant dans les zones rurales.

Les gouvernements doivent donc plancher sur ce problème car la vie est sacrée et tous nous naissons égaux. De lourds investissements doivent se faire dans ces villages et campements pour le bien-être des populations. Ces États doivent également être appuyés par les Nations Unies pour rendre efficaces leurs actions en faveur des pauvres.
